

Adaptation des formats d'adresses dans les factures QR et fichiers de paiements

Depuis sa mise en place en 2022, la norme ISO20022 relative à l'encodage des paiements impose que les adresses gérées, tant pour le donneur d'ordre que les bénéficiaires, soient encodées suivant plusieurs formats :

Format	Champs renseignés	Encodage dans le fichier de paiement pain001.xml
Non structuré	Adresse1 : Avenue des Baumettes 13 Adresse2 : 1020 Renens	<pre> <Cdtr> <Nm>SADIES SA</Nm> <PstlAdr> <AdrLine>Avenue des Baumettes 13</AdrLine> <AdrLine>1020 Renens </AdrLine> </PstlAdr> </Cdtr> </pre>
Structuré	Nom de la rue : Avenue des Baumettes N° de la rue : 13 NPA : 1020 Ville : Renens	<pre> <Cdtr> <Nm>SADIES SA</Nm> <PstlAdr> <StrtNm>Avenue des Baumettes</StrtNm> <BldgNb>13</BldgNb> <PstCd>1020</PstCd> <TwnNm>Renens</TwnNm> <Ctry>CH</Ctry> </PstlAdr> </Cdtr> </pre>
Hybride	Adresse : Avenue des Baumettes 13 NPA : 1020 Ville : Renens	<pre> <Cdtr> <Nm>SADIES SA</Nm> <PstlAdr> <AdrLine>Avenue des Baumettes 13</AdrLine> <PstCd>1020</PstCd> <TwnNm>Renens</TwnNm> <Ctry>CH</Ctry> </PstlAdr> </Cdtr> </pre>

L'application SADIES Créanciers s'adapte à l'ensemble des formats en circulation et encode les fichiers de paiement en conséquence.

A partir du 14 novembre 2026, seul le format structuré ou hybride sera accepté.

Il appartiendra alors aux fournisseurs de fournir des factures QR encodées suivant ce seul format.

Une période transitoire a été prévue entre novembre 2025 et novembre 2026 pour laisser le temps aux fournisseurs d'adapter leurs systèmes de facturation. Certains avaient déjà choisi de mettre en place ce format depuis des années, d'autres le feront dans le délai imparti.

La transition devrait donc se faire progressivement dans les prochains mois.

Incidence sur SADIES Facturation Résidents

Cette application a déjà été adaptée pour émettre des factures avec adresses structurées.

Incidence sur SADIES Créanciers (frais généraux, frais médicaux et frais résidents)

L'application s'adaptant aux formats présents dans les factures QR, il n'y aura donc aucun problème de traitement des factures QR reçues dès lors qu'elles sont saisies par l'intermédiaire de **SADIES Scan** ou via un lecteur optique. Ce qui représente une grande majorité des cas rencontrés en pratique.

Nous rappelons que notre application SADIES Scan facilite grandement la saisie des factures en exploitant directement le contenu du code QR tout en numérisant la facture qui s'associe automatiquement aux applications Créanciers, Comptabilité et Inventaire. Ce qui permet de remplacer avantageusement l'usage des lecteurs optiques. Dans ce contexte, nous ne pouvons que recommander de demander à vos fournisseurs une transmission de leurs factures sous forme électronique (PDF).

Par contre, la saisie manuelle de factures d'après des éléments déjà connus de l'application ou d'après des informations fournies ponctuellement par un fournisseur supposera une adaptation éventuelle des ces données pour effectuer correctement la saisie.

Toute facture saisie est en lien avec deux adresses :

Compte / Payable à

CH64 3196 1000 0044 2155 7

Max Muster & Söhne

Musterstrasse

123

CH - 8000 Seldwyla

Ajouter le créancier

Lier au créancier de l'application :

Max Muster & Söhne

Musterstrasse 123

8000 Seldwyla

Renommer le créancier

l'adresse extraite du code QR qui sera utilisée pour le paiement et donc correctement formatée.

l'adresse présente historiquement dans l'application avant l'introduction des factures QR qui était enregistrée dans un format non structuré et devant donc être convertie au format structuré pour permettre son utilisation lors de saisies manuelles. En effet, sans bulletin QR, l'application doit reprendre cette adresse pour constituer un paiement qui devra donc être impérativement convertie avant novembre 2026.

Pour cela, plusieurs outils ont été mis en place :

L'adresse de chaque fournisseur a été enrichie des nouveaux champs permettant de séparer les informations.
Elle apparaît désormais sous la forme suivante :

Modifier le créancier 'ARTISET'

Indiquez les nouveaux paramètres du créancier :

Coordonnées **Qualité** **Valeurs par défaut sur facture** **Notes** **Paiement**

☒ Adresse de paiement

Code : ARTISET

Nom complet : ARTISET

Rue : N° :

Code postal : Ville :

Adresse 1 : Zieglerstrasse 53

Adresse 2 :

NPA Ville : 3007 Berne

Tél. :

e-mail général :

Responsable :

e-mail du responsable :

Référence client :

Groupe :

N° IDE TVA :

Rechercher l'adresse >>>

Adresse structurée obligatoire dès novembre 2026

Adresse non structurée

Structurer

utilisé par SADIES Stocks

Lors de la saisie automatique ou manuelle d'une facture, l'adresse structurée viendra automatiquement s'intégrer dans les champs prévus et ainsi mettre à jour les données existantes.
Ainsi les adresses seront peu à peu structurées sans requérir l'action de l'utilisateur.

Ce bouton permet également de rechercher l'adresse sur Google.

Même si cela n'est pas nécessaire, ce bouton permet de structurer l'adresse manuellement pour les créanciers dont aucune facture n'aurait encore été saisie.

Les deux lignes d'adresses ne contenant pas toujours le type d'information prévu, il n'a pour l'instant pas été prévu d'effectuer cette opération automatiquement sur l'ensemble des adresses pour éviter des erreurs de conversion.

Avant novembre 2026, il faudra contrôler la liste des adresses à l'aide du filtre prévu (**Adresses à structurer**) et éventuellement les corriger en utilisant le bouton idoine (**Structurer**).

L'application effectuera de nouveaux tests de vérification des formats d'adresse à l'approche de l'échéance de novembre 2026 de manière à garantir la conformité des ordres de paiements avec la norme appliquée par l'ensemble des établissements bancaires.

Créanciers

Indiquez une expression descriptive du créancier recherché (code, nom ou numéro IDE) :

Rechercher : OK Effacer

Groupe :

Afficher seulement les créanciers : ☐ Déjà utilisés ☐ Jamais utilisés ☒ Indifférent ☐ sans IBAN ☒ adresse à structurer

Code	Nom	Lieu
3D MANAGEMENT	3D MANAGEMENT CONSULTING SARL	1822 Chernex
3D-ASSIST	3D-ASSIST	74950 Scionzier France
ABEGGLEN	ABEGGLEN-PFISTER AG	6014 Luzern
AC ATRIUM	AC ATRIUM CONCEPT SA	1302 Vufflens-la-Ville
ACTIV-NEW JOB	ACTIV-NEW JOB SA	1204 Genève
ADMINISTRATION	ADMINISTRATION FISCALE CANTONALE/impôt sou	1211 Genève 3
AEBY	AEBY ANDRE-C.	1175 Lavigny

Nouveau

Modifier

Supprimer

EN RESUMÉ

Durant les prochains mois, la part des factures contenant des adresses structurées va croître.

La saisie de ces factures permettra d'actualiser automatiquement les adresses internes à l'application Créanciers qui seront ainsi facilement formatées.

A partir du 14 novembre 2026, les factures ne contenant pas d'adresses structurées ou hybrides seront rejetées par l'application et le système bancaire. Les fournisseurs devront en fournir d'autres conformes à la norme en vigueur, qu'il s'agisse de factures QR complètes ou de simples bulletins QR sans montant (justificatif d'identité bancaire).

La saisie automatique de factures QR ne demandera aucune intervention particulière des utilisateurs.

La saisie manuelle de factures justifie qu'un contrôle des créanciers soit tout de même effectué au plus tard en octobre 2026 pour s'assurer de la bonne mise en forme des adresses des créanciers juste avant l'échéance de novembre 2026.

D'autres informations suivront suivant l'évolution constatée.

Des questions ? Notre **support Applications** se tient à votre disposition pour y répondre :

021 631 15 95

applications@sadies.ch

Ressources



<https://www.six-group.com/dam/download/banking-services/standardization/sps/factsheet-address-messageversion-erp-fr.pdf>

<https://www.postfinance.ch/fr/entreprises/connaissance-des-affaires/actualites/adaptations-adresses.html>